

TITRE PROFESSIONNEL DE NIVEAU IV



EMPLOYE(E) COMMERCIAL(E) EN MAGASIN

Pré-requis d'accès à la formation : sur dossier.

Modalités d'accès à la formation et statut : salarié en contrat de professionnalisation ou période de professionnalisation, demandeur d'emploi ou salarié utilisant le Compte Personnel de Formation (CPF).

Objectifs de la formation :

Obtenir le titre professionnel de niveau IV Employé(e) Commercial(e) EN MAGASIN

L'employé (e) commercial (e) en magasin contribue au développement de l'activité commerciale du magasin en garantissant la disponibilité des articles en rayon et en facilitant la relation commerciale avec la clientèle. Il (elle) assure l'approvisionnement et la mise en valeur des produits d'un rayon ou d'un point de vente et répond aux sollicitations des clients, les oriente et les conseille.

Il (elle) réceptionne les marchandises, participe à la tenue des réserves, au rangement des produits et à leur préparation en vue de leur mise en rayon. Il (elle) remplit les linéaires lors des livraisons, lors des réassorts et à l'occasion de la mise en place des opérations commerciales. Il (elle) garantit le balisage et l'étiquetage des produits en rayon, veille en permanence à la propreté du rayon ou du point de vente.

Il (elle) effectue de façon régulière des comptages de stocks pour la préparation des commandes ou la réalisation d'inventaires. Il (elle) accueille le client, l'aide à choisir ses produits, le sert, procède à l'enregistrement des articles vendus et à l'encaissement des règlements.

Par son action au quotidien, il (elle) participe à la lutte contre la démarque et à la mise en œuvre de la politique de responsabilité sociétale de son entreprise (RSE).

L'employé (e) commercial (e) en magasin travaille en autonomie, seul (e) ou en équipe, sous la responsabilité d'un hiérarchique direct (chef d'équipe, responsable de rayon, responsable de magasin, gérant). Il (elle) est en contact direct avec la clientèle et participe à sa fidélisation.

L'employé (e) commercial (e) en magasin exerce dans tous types de points de vente : grandes, moyennes et petites surfaces commercialisant, le plus souvent en libre service, des produits alimentaires ou non alimentaires.

L'emploi peut s'effectuer en zone frigorifique et implique le port de charges. Il s'exerce en horaires décalés, en fin de semaine. L'employé (e) commercial (e) en magasin peut être amené (e) à travailler certains jours fériés et dimanches. *Référentiel du Ministère du travail.*

Durée de la formation : de 10 à 12 mois.

Nombre minimum et maximum de stagiaires par session : de 6 à 16.

Programme de la formation : (404 heures non contractuelles).

ACTIVITÉ TYPE N° 1 :

Approvisionner un rayon ou un point de vente

- Préparer les marchandises en vue de leur mise en rayon.
- Assurer la présentation marchande des produits dans le magasin.
- Participer à la gestion et à l'optimisation des stocks d'un rayon.

ACTIVITÉ TYPE N° 2 :

Accueillir et accompagner le client dans un point de vente

- Accueillir, renseigner, orienter et servir le client sur la surface de vente. Enregistrer les marchandises vendues et encaisser les règlements.

Compétences transversales de l'emploi (le cas échéant)

- Mobiliser un comportement orienté client et une posture de service. Communiquer oralement (comprendre et s'exprimer).

Lieux de la formation : GPEI - Espace Antibes N°17 - 2208 Route de Grasse - 06600 Antibes.

Modalités pédagogiques : Cours collectif, formation en présentiel, 1 jour par semaine.

Modalités d'évaluation de l'examen :

- épreuve de synthèse basée sur une mise en situation professionnelle,
- dossier professionnel,
- évaluation réalisées pendant le parcours continu de formation,
- entretien avec le jury final.

Formalisation à l'issue de la formation :

Titre professionnel de niveau IV du Ministère du Travail. Un **titre professionnel** est une certification professionnelle délivrée, au nom de l'État, par le ministre chargé de l'emploi. Ce titre atteste que son titulaire maîtrise les compétences, aptitudes et connaissances permettant l'exercice d'activités professionnelles qualifiées.

Référent GPEI : Valérie FOURNIER

valerie@gpei.fr



- **GPEI**
- Espace Antibes, N°17
- 2208 Route de Grasse
- 06600 Antibes

Tel 04 92 91 96 70

www.gpei.fr